

Arrêté n°2019-22-0024

Portant modification de la composition du bureau, de la commission spécialisée en santé mentale et de la formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Puy-de-Dôme.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10 et R.1434-33 à R.1434-40 ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n°2016-1024 susvisé ;

ARRETE

Article 1 : Le bureau du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Puy-de-Dôme est composé conformément à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 : La commission spécialisée en santé mentale du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Puy-de-Dôme est composée conformément à l'annexe II du présent arrêté.

Article 3 : La formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Puy-de-Dôme est composée conformément à l'annexe III du présent arrêté.

Article 4 : Le directeur de la Stratégie et des Parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le 11 mars 2019

Par délégation,
Le Directeur général adjoint

Serge MORAIS

ANNEXE I

COMPOSITION DU BUREAU

Président du Conseil territorial de santé :

M. Jean-Pierre BASTARD, collègue 2

Vice-Président du Conseil territorial de santé :

M. Frédéric RAYNAUD, personnalité qualifiée

Présidente de la Commission spécialisée en santé mentale :

Mme Isabelle COPET, collègue 1

Vice-Président de la Commission spécialisée en santé mentale :

Dr Christian LANDON, collègue 1

Présidente de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

Mme Céline LAURENSEN, collègue 1

Vice-Président de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

M. Roger PICARD, collègue 2

Personnalité Qualifiée :

Dr Emmanuelle AMBLARD-MAHNES

ANNEXE II

COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
EN SANTE MENTALE

Présidente : Mme Isabelle COPET, collègue 1

Vice-Président : Dr Christian LANDON, collègue 1

Membres :

M. Bruno FONLUPT, collègue 1, titulaire
Mme Marie-Laure SAVINEL, collègue 1, suppléante

M. Pascal BERTOCCHI, collègue 1, titulaire
M. Philippe BARRIERE, collègue 1, suppléant

Mme Christine VERNERET, collègue 1, titulaire
M. Alexandre SCORTATOR, collègue 1, suppléant

M. Claude CHAMPREDON, collègue 1, titulaire
Mme Marie-Josée INCABY, collègue 1, suppléante

A désigner, collègue 1, titulaire
M. Philippe REY, collègue 1, suppléant

M. Maxence PITHON, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

Mme Anne PERREVE, collègue 1, titulaire
Mme Pauline GENTIAL, collègue 1, suppléant

A désigner, 1 représentant des organisations de coopération territoriale, collègue 1, titulaire
A désigner, collègue 1, suppléant

M. Frédéric CHATELET, collègue 1, titulaire
M. Bernard BAYLE, collègue 1, suppléant

Dr Henri ARNAUD, collègue 1, titulaire
Dr Bernard GOUJON, collègue 1, suppléant

M. Daniel CHAZOT, collègue 2, titulaire
Mme Dominique ESCHAPASSE, collègue 2, suppléante

Mme Marie-Louise POKUCINSKI, collègue 2, titulaire
Mme Jeany GALLIOT, collègue 2, suppléante

M. Daniel JACQUET, collègue 2, titulaire
M. Jean-Sylvain FROSSARD, collègue 2, suppléant

Mme Marie-Thérèse GEORGES, collègue 2, titulaire
M. Raymond PAYA, collègue 2, suppléant

M. Laurent DUMAS, collègue 3, titulaire

M. Alexandre POURCHON, collègue 3, suppléant

A désigner, 1 représentant des communautés de communes, collègue 3, titulaire

A désigner, collègue 3, suppléant

A désigner, 1 représentant des communes, collègue 3, titulaire

A désigner, collègue 3, suppléant

M. Tristan RIQUELME, collègue 4, titulaire

M. Didier COUTEAUD, collègue 4, suppléant

M. Frédéric BOCHARD, collègue 4, titulaire

M. Jean-Pierre MAZEL, collègue 4, suppléant

Suppléant de la Présidente de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

M. Hervé LAC, collègue 1, suppléant

Suppléante du Vice-Président de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

Dr Catherine THOMAS, collègue 1, suppléante

Invité permanent en qualité de représentant de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

Mr Jean-Pierre GAILLIAERDE, collègue 2, titulaire

Mr Bernard JAMPY, collègue 2, suppléant

ANNEXE III

COMPOSITION DE LA FORMATION SPECIFIQUE
ORGANISANT L'EXPRESSION DES USAGERS

Présidente : Mme Céline LAURENSEN, collègue 1

Vice-Président : M. Roger PICARD, collègue 2

Membres : Mme Marie-Pierre BRASSARD, collègue 1, titulaire
Mme Isabelle BATAILLE, collègue 1, suppléante

M. Georges COLLAY, collègue 1, titulaire
M. Christian PILLAYRE, collègue 1, suppléant

Mme Christine PERRET, collègue 2, titulaire
M. Edouard EFOE, collègue 2, suppléant

M. Daniel JACQUET, collègue 2, titulaire
M. Jean-Sylvain FROSSARD, collègue 2, suppléant

M. Guy MAYET, collègue 2, titulaire
M. Jean-Luc BOCON-LACROIX, collègue 2, suppléant

Mme Marie-Thérèse GEORGES, collègue 2, titulaire
M. Raymond PAYA, collègue 2, suppléant

M. Jean-Pierre GAILLIAERDE, collègue 2, titulaire
M. Bernard JAMPY, collègue 2, suppléant

M. Laurent DUMAS, collègue 3, titulaire
M. Alexandre POURCHON, collègue 3, suppléant

A désigner, 1 représentant des communautés de communes ou des communes, collègue 3, titulaire
A désigner, collègue 3, suppléant

M. Stanislas RENIE, collègue 4, titulaire
M. François PRULIERE, collègue 4, suppléant

Suppléant de la Présidente de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

M. Jean-Pierre PAPE, collègue 1, suppléant

Suppléant du Vice-Président de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

M. Daniel VIGIER, collègue 2, suppléant

Invité permanent en qualité de représentant de la Commission spécialisée en santé mentale :

M. Daniel CHAZOT, collègue 2, titulaire
Mme Dominique ESCHAPASSE, collègue 2, suppléante